

Conseil d'école élémentaire du vendredi 16 novembre 2012

COMPTE RENDU

PERSONNES PRESENTES :

Equipe Enseignante : Mme HOAREAU Catherine, Directrice – CABITEN Eve - BOURGEONNIER Valérie – LEZAUD-STEFF Prisca – MARTINI Hélène – NOLOT Valérie – PAOLI Sandra – PESQUIE Nathalie – RICARD Jérôme – ANSIDEI Gaële ; sont excusée Mmes ROCHE Sandrine, RIGAL Sophie et MARTINI Christine

Représentant de la Mairie: M. Laurent MANIFACIER

Représentants F.C.P.E. : BERUTTO Nicolas - DUPREZ Angélique – POUSSINEAU Séverine - DILLY Delphine - ROMISCH Céline – SIMONPIETRI Nathalie – REITZ Séverine – ECHINARD Jérôme

DDEN: Mme MARQUETTO

Ouverture de la séance à 18h20. Cette année, une seule association de parents d'élèves sera partenaire de l'école.

Ordre du jour

Organisation pédagogique et vie scolaire :

1) LE REGLEMENT INTERIEUR:

1/ Horaires :

Les retards sont encore nombreux. Persiste le problème des inscriptions journalières à la cantine. La directrice rappelle qu'il s'agit de deux responsabilités bien distinctes : ces inscriptions sont gérées par la mairie et non par l'école.

Mr Berutto souligne le fait qu'une demande a été formulée pour que les informations concernant le périscolaire passent dans le dossier d'inscription à la cantine.

Les parents doivent prévenir la mairie en cas de changement pour le périscolaire. Ces informations doivent-elles figurer dans le règlement intérieur ? Il est décidé que NON.

2/ Tenue – Hygiène :

2-1- Tenue

Nous rappelons que les boucles d'oreilles, le vernis, les talons hauts sont interdits.

Une modification au règlement est proposée concernant les écharpes et les foulards : le port de ces vêtements sera fortement déconseillé et non interdit. L'enseignant

devra cependant vérifier que les écharpes soient enlevées durant la séance d'EPS.
De nombreux vêtements oubliés ne sont toujours pas marqués ...

2- 2- Santé

Concernant la prise de médicaments et compte tenu des nombreux abus, on propose d'amener la modification suivante : « *L'introduction de médicaments est strictement interdite dans tous les autres cas même si l'enfant dispose d'une prescription médicale.* »

3/ Interdiction pour raisons de sécurité :

3-1- Objets

Un problème de « disparitions » de téléphones portables nous interpelle ...

6/ Vie scolaire :

6-1- Comportement RAS

6-2- Discipline RAS

6-3- Sanctions prévues

Il est possible de statuer sur le changement de classe d'un enfant (pratique déjà exercée dans l'école).

7/ Notes d'informations aux parents RAS

8/ Liaisons parents-enseignants RAS

> La directrice demande de voter le règlement intérieur avec les modifications indiquées : le présent règlement a été accepté à l'unanimité par le Conseil d'École de ce jour.

2) LES EFFECTIFS:

La douzième classe a été fermée donc nous fonctionnons à 11 classes et nous accueillons 263 élèves.

Les effectifs par classe sont détaillés ainsi : CPA 23, CPB 24, CP/CE1 22, CE1 24, CE1/CE2 23, CE2 26, CE2/CM1 23, CM1 24, CM1/CM2 24, CM2A 25 et CM2B 25 élèves.

Le problème de la fermeture de classe est évoqué: la deuxième classe n'a pas été fermée à 3 élèves près, d'où inquiétude pour l'an prochain car aucune « livraison » au niveau des lotissements est prévue en 2013.

Deux cas de figures se présentent:

- 1) Si il y a une deuxième fermeture de classe, c'est le dernier enseignant à titre définitif arrivé dans l'école qui « sort »
 - 2) le taux de fermeture change et il n'y a plus fermeture
- Si le taux ne change pas, la fermeture est décidée en mai.

> Donc, cette année, les élèves travaillent dans des conditions idéales du point de vue des effectifs.

3) PROJETS PEDAGOGIQUES

- Cette année deux classes transplantées sont prévues : la classe de Mme Paoli (CP/CE1) et la classe de Mme Martini C (CP) organisent une « classe poney » qui aura lieu au mois de mars à Moulés (Aveyron). M. Manificier précise que la subvention de 3000 euros sera réitérée.

- Sorties réalisées avant novembre:

- 1- Les CP/CE1 de Mme Paoli au musée Granet (atelier « Les impressionnistes »)

- 2- Les CE2/CM1 de Mme Martini H. et les CM1 de Mme Pesquié aux Baux de Pce (Visite du château+ projection aux carrières de lumière Van Gogh/Gauguin)

- 3- Les CM1A de Mme Bourgeonnier et les CM1/CM2 de M. Ricard : Randonnée dans la colline de Coudoux

- 4- Les CM2B de Mme Lézaud : itinéraires dans Aix -en- Pce (Visites des monuments...)

- 5- Sortie à l'Arc des CE2 A de Mmes Hoareau et Roche (Projet SABA)

- 6- Projet SABA pour les CM1/CM2 : interventions en classe

D'autres projets sont en cours et seront présentés ultérieurement ...

4) INTERVENANTS

- Olivier Serra intervient en EPS

- Monica Morand intervient en Allemand

- Problème avec l'intervenante en musique Laure Kling-Slimi a été souligné: suite à un conseil de maîtres plusieurs remarques ont été faites à Laure concernant ses prestations dont beaucoup d'enseignants n'étaient pas satisfaits.

- Après avoir pris connaissance de ces diverses « critiques », Laure n'a plus souhaité travailler avec l'équipe enseignante de l'école élémentaire... Pourtant ses dernières interventions étaient satisfaisantes et répondaient enfin aux attentes des enseignants...

- La même association nous propose une autre intervenante Nicole, qui intervient le lundi de 8h30 à 16h00. L'école élémentaire perd 1h30 de musique et la maternelle gagne 1h, car Laure intervient toujours à l'école maternelle le lundi. Globalement, nos élèves perdent ½ heure de musique par semaine.

- Les petites classes ont été privilégiées dans la répartition des horaires car elles préparent la chorale du 17 décembre en partenariat avec l'association

AVVEC : les classes de CP et de CE1 chantent pour les grands-parents.

- M. Manificier propose de demander un aménagement d'horaires avec Nicole pour l'an prochain, en fin d'année scolaire, afin de pouvoir anticiper l'appel éventuel à une autre association.
- Les parents d'élèves souhaitent et demandent que le nombre d'heures d'intervention pour l'élémentaire soit restauré.

5) HYGIENE/MENAGE

Problème récurrent, abordé à chaque conseil d'école depuis des années : le nettoyage des classes est mal fait et certaines classes ne sont pas régulièrement nettoyées; certains soirs le ménage n'est pas fait du tout dans certaines classes.

On rappelle que :

- > récemment, un vomi d'enfant n'a pas été nettoyé dans la classe de Mme Cabiten
- > des taches de sang restent plusieurs jours au sol
- > le personnel de la Sté ONET n'a toujours pas les clés du bureau de la Directrice, donc le nettoyage du bureau n'est pas fait

Malgré la mise en place d'un cahier de liaison, on ne constate aucune amélioration; il semblerait que le personnel ONET ne tienne pas compte des remarques écrites dans ce cahier. Parfois le personnel répond « *pas assez de temps...* », alors que les horaires de départ imposés au personnel (19h15), ne semblent pas toujours respectés...

La Directrice précise que la FCPE a fait un courrier à la mairie afin d'obtenir une amélioration rapide de la situation. M. Berutto soulève le problème propre à ces sociétés de ménage qui sont formées pour nettoyer les bureaux et non des lieux scolaires.

I. Mr Manificier précise que le problème est réglé en maternelle car ce sont les employés municipaux (ATSEM) qui nettoient les locaux.

Il semble très surpris des plaintes exprimées car « les fiches de contrôle » qu'il a reçues font apparaître les appréciations : « *Excellent/Bon* » et ces fiches ont été signées par la Directrice.

Mme Hoareau réagit aussitôt en disant que le chef du personnel lui a fait signer ce document, alors qu'il ne faisait apparaître aucune appréciation et qu'on lui demandait d'attester la présence du responsable Onet et non la qualité du travail accompli.

On propose donc que la fiche soit dorénavant remplie par la direction et non par le chef du personnel de la Sté Onet. Mme Hoareau fera un courrier dès lundi 19 novembre afin de dénoncer le fait que les fiches de contrôle sont remplies à sa

place donc « falsifiées ».

Un parent d'élève demande une transmission directe à la mairie de ce courrier. Ce courrier sera lu (aller/retour) par la mairie et la FCPE qui attend une réponse rapide.

La FCPE demande « *que peut-on faire de plus pour trouver des solutions?* »

On propose à M. Manificier d'employer des « agents municipaux ». M Manificier répond que cela coûterait trop cher : « *On ne peut pas et on ne le souhaite pas* »...

Mme Cabiten demande si il est possible de dénoncer le contrat avec Onet. Cela ne paraît pas possible...

Quelques enseignantes précisent aussi les conditions matérielles déplorables du personnel : absence de produits ménagers efficaces, lorsqu'un balai est cassé il faut attendre plus de 15 jours pour en avoir un nouveau, sacs poubelles donnés au compte-gouttes...

La DDEN, Mme Marchetto, souhaite intervenir et propose son soutien : elle pense que la solution est de faire faire le ménage par des employés municipaux, plus présent et impliqués.

En conclusion, aucune solution innovante ne sera proposée.

La FCPE mentionne le fait qu'elle contactera la DRASS (direction régionale des affaires sanitaires et sociales) si pas de réponse à son courrier et pas d'amélioration d'ici les vacances de Noël.

6) LA COOPERATIVE

On constate une participation en baisse des familles : 9.50 euros par enfant; mais 14 euros seront accordés à chaque élève.

> un seul parent d'élève, Cécile Rajon, participe à la gestion de la coopérative.

Elle vient travailler le lundi à l'école car les pièces comptables ne peuvent pas sortir de l'établissement scolaire. D'autre part, il paraît plus facile d'être sur place pour poser les questions aux enseignants et régler les problèmes rencontrés. La FCPE est volontaire pour aider, mais les parents volontaires travaillent et ne peuvent pas forcément se rendre à l'école durant le temps scolaire... Une personne de la FCPE comptable de métier, s'est déjà proposée à plusieurs reprises pour traiter la comptabilité de l'école, mais de chez elle en venant de temps en temps à l'école pour les dossiers à traiter sur place. Mme la directrice refuse car ne souhaite pas que la comptabilité sorte de l'enceinte de l'école.

> Pour « alléger » la comptabilité, la Directrice a fait le choix d'autoriser une seule sortie en classe transplantée.

> la gestion des commandes des photos reste encore « lourde ».

La FCPE insiste sur le fait que le photographe choisi par l'école doit proposer un travail informatisé ou moderniser afin d'éviter la manipulation et les allers/retours des pochettes complètes de photo comme au collège.

Les formulaires de Diaph'sud sont un peu laborieux à remplir.

> les problèmes d'achats avec les chèques de la Coop. sont évoqués; d'où achat de la télé avec chariot et des balances « Roberval » par la FCPE.

Le système de fixation est assez onéreux, évalué à 209 euros.

> Il faut penser à assurer ce matériel correctement: extension auprès de la MAIF?

La Directrice appellera OCCE pour éclairer le problème de la déclaration de l'achat et pour être correctement assuré sur cet achat.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Hoareau demande si il est possible d'obtenir un nouvel ordinateur pour la direction avec connexion wifi.

> La FCPE précise que dans son ordre du jour proposé à l'école, figure la proposition suivante :

La FCPE propose à nouveau le CROSS pour toute l'école; elle serait volontaire pour réorganiser cette action.

Mme Hoareau précise que les CM2 participeront à un cross en partenariat avec le collège de La Fare: « courir contre la faim ».

Mme Nolot propose à l'équipe d'en rediscuter entre enseignants au cours du prochain conseil des maîtres afin de prendre une décision « collective ».

Affaire à suivre...

La séance est clôturée à 20h08.